Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 13 novembre 2024

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue continue la mise en place de son nouveau plan de stationnement

En septembre 2023, les élus de la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue ont voté en faveur d'une nouvelle politique de stationnement qui a commencé à prendre effet début 2024. Ce nouveau plan, qui vise à dynamiser davantage le centre-ville, améliorer l'accueil des touristes, et optimiser la qualité de vie des L'Islois, continue d'évoluer et de se mettre peu à peu en place.

Dans le but d'adapter au mieux et d'améliorer les services proposés aux usagers, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue vient de faire évoluer son plan de stationnement qui a commencé à être mis en place au début de l'année. Cette adaptation concerne les zones bleues et les arrêts minute.

Les zones bleues

Les différentes zones de stationnement de la ville sont classées par couleur. La ville comptait déjà

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 13 novembre 2024

plusieurs zones bleues situées en intra-Sorgue, ainsi que sur les Avenues de la Libération et quatre otages, Cours René Char et Chemin des Névons. Elles nécessitent la possession d'un disque bleue dans son véhicule et permettent de limiter le stationnement à 2h, sauf entre 20h et 8h où le stationnement n'est pas limité. .

À ces zones bleues s'ajoutent désormais une nouvelle en ce mois de novembre : l'Avenue du Partage des Eaux dans sa partie située devant l'école de musique municipale. Les conditions de stationnement sont les mêmes que pour les autres zones bleues de la ville. En tout, ces zones bleues comptent près de 300 places de parking.

Les arrêts minute

De nouveaux arrêts minutes viennent d'être créés autour du centre-ville. Ces places de stationnement sont utilisées pour réaliser des courses de proximité ou des démarches rapides en centre-ville.

Désormais, les usagers pourront profiter de quatre nouveaux emplacements de ce type : deux Cours René Char et deux Avenue des quatre otages. Au total, la ville compte 40 arrêts minute.

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue dévoile sa nouvelle politique de stationnement

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !